

## TABLEAUX OG 2017 obligatoires

Adhérent - NOM et Prénom .....

N° adhérent : .....

INFORMATIONS IDENTIFICATION	OGID00
Libellés	Réponses
<b>IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE</b>	
Forme juridique <b>(A)</b>	
Code Activité de la famille comptable	
Code activité libre	
<b>PERIODE</b>	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêté provisoire <b>(B)</b>	
Monnaie	
<b>SITUATION AU REGARD DE LA TVA (C)</b>	<b>(1) (2) (3) ou(4)</b>
<b>(1) Recettes exonérées en totalité de TVA</b> <b>(2) Recettes en franchise de TVA en totalité</b> <b>(3) Recettes soumises en totalité à la TVA</b> <b>(4) Recettes soumises partiellement à la TVA</b>  Si <b>(4)</b> : Coefficient de déduction (en %)	
<b>DECLARATION RECTIFICATIVE</b>	
Tableaux fiscaux uniquement <b>(1) OUI (2) NON (D)</b>	

**Le guide d'utilisation des tableaux OG BIC, situé dans votre espace Extranet (Documentation - Espace documents), vous apportera les précisions utiles pour remplir ces tableaux.**

2017

<b>DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE</b>		<b>OGBIC00</b>
Je soussigné(e),		
<b>Identification du professionnel de la comptabilité :</b>		
<b>Dénomination :</b>		<b>N° SIRET :</b>
<b>Adresse :</b>		
déclare que la comptabilité de		
<b>Identification de l'entreprise adhérente</b> (reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF transmis avec la déclaration de résultat)		
<b>Profession de l'adhérent</b>		
Profession :		
adhérent du centre de gestion agréé :		
<b>Identification du centre de gestion/organisme mixte de gestion</b>		
<b>N° Agrément :</b>	<b>101310</b>	
<b>Désignation :</b>	<b>CENTRE DE GESTION AGREE MIDI-PYRENEES</b>	
<b>Adresse :</b>	<b>13 avenue Jean Gonord BP 45070 31033 TOULOUSE cedex 5</b>	
est tenue ① ou surveillée ② et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.		<b>(1) ou (2)</b>
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.		<input type="checkbox"/>
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.		
Le		A :
		Nom du signataire :
		(Le nom du signataire doit être le nom de l'expert comptable et non celui du cabinet ou de l'émetteur récupéré à partir des NAD en-tête)

Les réponses possibles sont ① pour « tenue » ou ② pour « surveillée »

2017

<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>OGBIC01</b>
-------------------------------	----------------

Généralités	Réponses
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	

Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent est-elle identique à son adresse professionnelle ? <b>(1) Oui - (2) Non (F)</b>	
Statut du conjoint dans l'entreprise : <b>(G)</b> <b>(1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise – (5) sans conjoint</b>	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise) <b>(H)</b>	
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent <b>(1) Oui - (2) Non</b>	
Y-a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer fiscal ? <b>(1) Oui - (2) Non (I)</b>	
Si le compte de l'exploitant est débiteur à la fin de l'exercice et présence de frais financiers : y a-t-il eu une réintégration des charges financières ? <b>(1) Oui - (2) Non – (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant (J)</b>	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable : <b>(1) Appliquée - (2) Renonciation (K)</b>	
Si présence de cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? <b>(1) Oui et inférieur au plafond - (2) Non – (3) oui et plafonnement</b>	
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation (102) - motif de la cessation <b>(1) vente - (2) vente avec départ à la retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès</b>	
L'adhérent a-t-il perçu des revenus professionnels à l'étranger? (1) oui – (2)non	

Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés) <b>(L)</b>	
Emprunts contractés <b>(M)</b>	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement) <b>(N)</b>	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) - montant des cotisations TNS obligatoires <b>(O)</b> - montant des cotisations TNS non obligatoires <b>(P)</b>	
Faits significatifs particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse ou sur le contrôle de cohérence des comptes <b>(Q)</b> :	
.....	
.....	

<b>RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES</b>				<b>OGBIC02</b>
			<b>Case néant</b>	
<b>TRANSFERTS DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATION FISCALE DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées</b>				
<b>Libellés</b>	<b>Montant Total</b>	<b>Montant</b>		
		<b>Transfert de charge</b>	<b>Neutralisé comptablement</b>	<b>Réintégré fiscalement</b>
<b>CHARGES MIXTES</b>				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
<b>PRELEVEMENTS EN NATURE</b>				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
<b>REMUNERATIONS</b>				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges sociales sur salaires				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
<b>IMPOTS ET TAXES</b>				
CSG non déductible				
<b>FRAIS FINANCIERS</b>				
Intérêts sur emprunts à moyen & long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
<b>AUTRES</b>				
Amendes				
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un CGA (réintégration fiscale plafonnée à 915 €)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers :				
(à préciser )				
(à préciser )				
<b>TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES</b>				
<b>Déductions Fiscales</b>				<b>Montant déduit</b>
Plus-values				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quindecis				
- Autres				
(à préciser) :				
(à préciser) :				
Plus value à court terme différée				
Plus value nette à long terme imposée au taux de 16 %				
Autres déductions fiscales :				
(à préciser) :				
(à préciser) :				



CORRECTIONS FIN D' EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice(N)									
4181	- Clients - Factures à établir								
4198	+ Avoirs à établir								
4687	- Produits à recevoir								
487	+ Produits constatés d'avance								
↓ <b>Si TVA sur encaissements</b>									
<b>410 à 4164</b>	- Créances clients								
<b>4191 - 4196 - 4197</b>	+ Avances clients								
	- Effets escomptés non échus								
	+/- Autres								
<b>AUTRES CORRECTIONS (2)</b>									
<b>654 - 6714</b>	- Créances irrécouvrables								
	+/- Régularisation (N-1) en base								
<b>A</b>	<b>Base HT taxable</b>								
<b>B</b>	<b>Base HT déclarée</b>								
<b>C</b>	<b>Ecart en base (à justifier)</b>								
<b>D</b>	<b>TVA à régulariser</b>								
	<b>Solde des comptes TVA à la clôture</b>	<b>Soldes</b>	<b>Taux % (1)</b>	<b>EXO</b>					
<b>4457</b>	TVA collectée								
<b>4455</b>	TVA à décaisser								
<b>44567</b>	Crédit de TVA								
<b>4458</b> (souvent44587)	TVA à régulariser								
<b>Commentaires, remarques, précisions de toute nature :</b>									
<b>Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant</b>									<b>Réponse</b>
Date de la déclaration									
Montant									
<b>TVA DEDUCTIBLE</b>									
<b>Renseignements généraux concernant la TVA</b>									<b>Réponse</b>
<b>Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable :</b>									

(1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. Les taux à zéro ne sont pas acceptés.

(2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : productions d'immobilisations, cessions d'immobilisations, transferts de charges, etc...



2017

<b>PREVENTION DES DIFFICULTES (OBLIGATOIRE)</b>	<b>OGBIC05</b>
---	----------------

<b>Entreprises décelées en difficulté</b>	<b>Réponses</b>
<p><b>Entreprise en difficulté : (1) Oui - (2) Non</b></p> <p>Si (1) compléter les informations ci-dessous.</p>	
<p><b>Pérennité de l'entreprise, nature des difficultés à préciser :</b> (Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motif, etc....)</p>	
<p><b>Existe-t-il un projet de :</b> (1) cession d'entreprise - (2) transformation en société (3) transmission - (4) cessation d'activité - (5) procédure collective</p>	
<p><b>Ouverture d'une procédure collective :</b> (1) Non - (2) conciliation avec accord homologué - (3) sauvegarde - (4) redressement judiciaire - (5) liquidation judiciaire</p>	
<p><b>Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitation sont-ils détenus :</b> (1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location</p>	